

Motion

des députés au Synode André Urwyler, Johannes Josi et Hans Ulrich Germann et cosignataires "L'Eglise pour les jeunes"

Proposition:

Afin de donner un prolongement et un approfondissement au catéchisme (16+), le Conseil synodal est chargé de développer des projets-pilote. Il s'agit par ce biais de promouvoir l'animation de jeunesse en paroisse et en région.

Le développement et le soutien d'activités en faveur des enfants et des jeunes fait partie de la mission fondamentale de notre Eglise (cf. art. 69, al 1 RE). L'animation de jeunesse s'adresse aux jeunes, individuellement et en groupes. Les activités des groupes fermés et des groupes ouverts sont complémentaires (cf. art. 71, al 2 RE).

On constate l'existence depuis un certain temps d'un lacune dans le domaine de l'animation de jeunesse au sens étroit du terme (après la confirmation). Nous rappellerons également le rapport de la CEG au Synode d'hiver 2006 (p. 3 "constats dressés par la CEG", dernier point):

La CEG constate par ailleurs que les paroisses n'ont encore rien entrepris de très concret sur le thème "Animation de jeunesse au sens étroit du terme", c'est-à-dire après la confirmation.

(Voir également: rapport CEG 2002, 2004 et 2005; interpellation de la CEG Syn. hiv. 2004; Evaluation du questionnaire sur le travail pédagogique accompli dans les paroisses à l'attention du conseil de paroisse, point 5.3).

Dans le document de présentation du "Projet G" (qui s'achève fin 2007), cette question est également abordée dans le chapitre "champs d'application Kirche 16+" (p. 8 en haut – version originale en allemand uniquement n.d.tr):

La recherche de sens / de spiritualité / de foi / de tradition et de nouveauté

"Dans chaque volée de catéchumènes, il y en a toujours au moins deux qui veulent davantage et recherchent davantage. C'est à la fois trop peu pour mettre sur pied une structure et beaucoup trop pour ne rien faire." Ce regret exprimé par un pasteur illustre une situation très courante dans les paroisses.

Il y a des jeunes et des jeunes adultes qui cherchent à prolonger et à approfondir ce qu'ils ont appris au catéchisme. Face à la faiblesse d'une telle demande et aux ressources limitées, aucune prestation ne leur est proposée. Il y a là une lacune. L'Eglise cantonale et les paroisses doivent proposer des prestations communes au niveau des régions et des solutions adaptées pour en faciliter l'accès et l'utilisation.

De telles prestations s'adressent selon nous aux jeunes en recherche et aux jeunes adultes. Pour qu'une telle offre leur parle, l'Eglise doit considérablement modifier son approche.

Le catéchisme est quelque chose que l'on fait "pour soi", est important sur son chemin de vie et n'est pas uniquement le passage obligé pour arriver à la confirmation. L'Eglise accompagne les jeunes adultes à une période de leur vie faite de découvertes et d'expériences nouvelles et donne plus de profondeur à leur vie relationnelle.

Prestations/approches envisageables:

- temps/locaux pour des rencontres/accompagnement spirituel
- recherche de sens pour les jeunes adultes dans leur confrontation avec l'au-delà
- cours de théologie pour jeunes adultes
- contact avec les autres religions dans le contexte de la mondialisation
- les projets de vie face aux réalités de la vie
- rites de passage, par exemple la majorité (18 ans) et l'accès à l'autonomie (20 ans).
- formation d'assistante de camp de catéchisme avec certificat
- groupe d'action diaconale avec certificat

Il s'agit de proposer aux jeunes des prestations auxquelles ils puissent, en fonction de leurs souhaits, participer ponctuellement ou s'engager à plus long terme.

Nous sommes d'avis que l'arrondissement ecclésiastique ou la région devrait proposer des structures adéquates. Certes, une paroisse apporte le "tissu" relationnel nécessaire, mais la faisabilité de tels projets nous semble mieux assurée dans le cadre de projets de dimension régionale. Une étroite collaboration doit s'instaurer entre les collaboratrices et collaborateurs dans les paroisses et au sein de l'arrondissement ou de la région. L'Eglise donne les impulsions nécessaires au lancement de projets dans le cadre d'une pluralité de structures et se charge de la coordination et du suivi appropriés. Elle pourrait également envisager de développer un "event" attrayant.

D'autres Eglises cantonales proposent déjà des modèles comparables (par ex. "Take away" en Argovie ou le "Modèle Jeunesse" à Zurich). Il s'agit également de tirer profit des enseignements du projet "G".

Les expériences faites dans le cadre de l'introduction progressive de la catéchèse peuvent servir de modèle dans la mise en place de cette nouvelle prestation de l'Eglise qui s'inscrit dans le prolongement du catéchisme. Il est donc nécessaire de charger le Conseil synodal de concevoir des projets-pilote.

31.1.07

Pasteur André Urwyler, Köniz

Johannes Josi, Riedstätt

Pasteur Hans Ulrich Germann, Brügg